

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT TROIS
Le 16 novembre 2023 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 novembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles (arrivé à 19h25), M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence (arrivé à 19h10), M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

36

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle, (La Gresle).

N°2023/N°160

**OBJET : MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICES
D'ASSURANCES 2024- 2028**

Monsieur le Président rappelle que Charlieu-Belmont Communauté a procédé à une consultation pour relancer le marché de prestations d'assurances, le contrat en cours arrivant à échéance.

Compte tenu l'estimation prévisionnelle d'un montant de 201 235.63 € HT € HT pour 5 ans fermes, Charlieu-Belmont Communauté a effectué une consultation sous forme de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lot(s)	Désignation
1	Incendies - Dommages aux biens
2	Responsabilité civile
3	Flotte automobile et Auto-collaborateur Elus-Agents
4	Protection juridique générale
5	Protection juridique Pénale

Aucune variante ni PSE n'est autorisée.

La durée du contrat pour chacun des lots est la suivante : du 1er janvier 2024 à 0 h 00 au 31/12/2028 à minuit.

Le marché est un marché de services, conclu pour une durée de 5 ans ferme à compter du 1er janvier 2024 à 0h00. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de résilier le présent marché de manière expresse au plus tard 3 mois avant la date d'échéance au sens du code des assurances.

La date d'échéance du contrat au sens du code des assurances est fixée au 1er janvier de chaque année.

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	45
2-Valeur technique	55

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Prix = 45

Valeur technique = 55 décomposé comme suit :

1 – Qualité et étendue des clauses de garanties et services complémentaires = /20

Le candidat présentera l'étendue des garanties qu'il propose, qui devront être à minima conforme au CCTP + les garanties complémentaires outre celles exigées par le CCTP. Il s'agit des garanties qui auraient pour conséquence d'augmenter sensiblement et utilement les capitaux ou le périmètre exigés + services complémentaires en matière de gestion de risques et d'assurance qui soient véritablement opérationnels pour la collectivité.

2 - Modalités pratiques : Devront apparaitre les éléments suivants : (cf tableau à remplir + éléments de présentation complémentaire éventuel) = /20

-Quel plafond pour chaque garantie

-Quelle franchise appliquée

-Les exclusions de risques

-L'étendue des réserves

3 – la gestion du contrat = /7

-Clauses de gestion

-Délai maximum de déclaration des sinistres

-Délai de prise en charge du sinistre

4 - Services supplémentaires proposés = / 5

-Suivi administratif du contrat : site internet, gestion dématérialisée, référent nominatif pour la gestion des contrats de la collectivité

-Formations de prévention des risques...

-Autres

5 – Qualité de l'offre et respect du CCTP = / 3

M. le Président indique qu'à l'issue de la commission MAPA et après analyse des offres, les candidats retenus sont les suivants :

Pour le lot n°1 :

Il est proposé de retenir l'offre de SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 12 142,47 € HT / an

+ 9 074,45 € HT pour abattoir / an = 21 216,92 € HT total / an soit sur 5 ans (HT et hors révision de prix) = 106 084,60 € HT = 114 573,45 € TTC

A noter que pour ce lot, il manque un prix annuel pour le logement de la piscine. Ce dernier est estimé à 150 € HT / an soit 750 € HT pour la durée du marché (5 ans).

Le montant estimé s'élèverait (fourchette haute) au maximum à 22 000 € HT annuel soit : 110 000 € HT pour la durée globale du marché (5 ans). Ce lot fera l'objet d'une mise au point avant la signature de ce dernier et sa notification.

Pour le lot n°2 :

Il est proposé de retenir l'offre de SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 1 922,30 € HT soit 2 095,32 € TTC / an

Soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 9 611,5 € HT = 10 476,60 € TTC

Pour le lot n°3 :

Il est proposé de retenir l'offre de SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 10 147,49 € HT soit 12 189,20 € TTC / an soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 50 737,45 € HT = 60 946,00 € TTC

Pour le lot n°4 :

Il est proposé de retenir l'offre de SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 893,71 € HT soit 1 013,47 € TTC / an soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 4 468,55 € HT = 5 067,35 € TTC

Pour le lot n°5 :

Il est proposé de retenir l'offre de SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 473,26 € HT soit 532,80 € TTC / an soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 2 366,30 € HT = 2 664,00 € TTC

Vu l'avis de la Commission MAPA qui s'est réunie le 24 octobre 2023,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient :

Pour le Lot n°1 : SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant estimé (fourchette haute) au maximum à : 22 000 € HT annuel soit : 110 000 €

HT pour la durée globale du marché (5 ans). Ce lot fera l'objet d'une mise au point avant la signature de ce dernier et sa notification.

Le président est autorisé à signer ce lot après la mise au point du marché dans la limite des 22 000 € HT / an soit 110 000 € HT pour la durée globale du marché.

Pour le Lot n°2 : SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 1 922,30 € HT soit 2 095,32 € TTC / an = soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 9 611,5 € HT = 10 476,60 € TTC

Pour le Lot n°3 : SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 10 147,49 € HT soit 12 189,20 € TTC / an = soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 50 737,45 € HT = 60 946,00 € TTC

Pour le Lot n°4 : SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 893,71 € HT soit 1 013,47 € TTC / an = soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 4 468,55 € HT = 5 067,35 € TTC

Pour le Lot n°5 : SMACL, sise 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT pour un montant total estimé du marché sur la durée globale : 473,26 € HT soit 532,80 € TTC / an = soit sur 5 ans (durée globale du marché) = 2 366,30 € HT = 2 664,00 € TTC

- Valide le montant global maximum du marché tous lots confondus : 35 436.76 € HT par an soit 177 183.80 € HT pour la durée globale du marché (5 ans fermes), hors révision des prix = 197 953.95 € TTC
- Autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché et tous les documents afférents.
- Dit que les dépenses et les recettes afférentes sont prévues en fonctionnement sur les budgets concernés.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Gresle
Mme Isabelle DUGELET



Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231116-N2023-160-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2023